

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LA VILLE DU PAPE, du *Journal de Rome*,—ROME, consistoires des 24 et 27 mars.—CHRONIQUE DIOCÉSANE ET PROVINCIALE: Obsèques du R. P. Beaudry, C. J.; réunion de la société de colonisation de la paroisse N.-Dame; mort de M. Regourd, SS.; assemblée générale des membres de la St-Vincent de Paul; élections à l'Union catholique; concert au bénéfice de l'Institut des jeunes aveugles; départ de Mgr l'archevêque de Québec; ordinations dans le diocèse



SOMMAIRE

des Trois-Rivières.—Mgr SEGHERS, évêque de Vancouver.—UNE EGLISE INTERDITE.—UNE VISITE A L'ABBAYE DE SOLESMES, France.—SEPT ANS, poésie.—CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER: Mort de Mgr l'évêque de Ripon; progrès du catholicisme en Australie; massacre des chrétiens au Tonkin; les écoles aliées en Allemagne; les Sœurs de charité en Allemagne; le premier synode de Carthage.—SŒUR DE CHARITÉ.—Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an payable d'avance,

LE NUMÉRO

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux: Nos, 6, 8 et 10 rue Saint-Vincent

MONTREAL.

PRIÈRE DES QUARANTE HEURES

Lundi,	28 avril	— Saint-Patrice de Rawdon.
Mercredi,	30 "	— Saint-Joseph de Soulanges.
Vendredi,	2 mai	— Contrecoeur.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 27 Avril — 2me Dimanche après Pâques, Ste Famille

J. M. J. 2e classe, double; ornements blancs.

Lundi, 28 — Saint Paul de la Croix, C.; double, ornements blancs.

Mardi, 29 — Saint Pierre, M.; double, ornements rouges. †

Mercredi, 30 — Sainte Catherine de Sienné; double, ornements blancs.

Jedi, 1er Mai — SS. Philippe et Jacques, A.; double, 2e classe, orn. rouges.

Vendredi, 2 — Saint Athanase, E D.; double, ornements blancs.

Samedi, 3 — Invention de la Ste. Croix; double, 2e classe, orn. rouges.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Mercredi, 30 avril, à 7 h., grand'messe pour les bienfaiteurs de l'évêché.

Jedi, 1er mai, à 7 h. du soir, exercices du mois de Marie qui se feront tous les soirs à la même heure.

NOTRE-DAME DU BON CONSEIL.—Dimanche, 27 avril, solennité de la fête du Titulaire, NN. SS. les évêques de Montréal et de Cythère consacreront chacun un autel latéral. La grand'messe pontificale sera célébrée par Mgr de Cythère.

GRAND-SÉMINAIRE.—Jedi, 1er mai, à 9½ h. Sa Grandeur Mgr de Montréal chantera la grand'messe anniversaire de sa consécration épiscopale.

NOTRE-DAME DE BON SECOURS.—Mercredi, 30 avril, à 7 h., du soir, ouverture du mois de Marie présidée par Mgr de Montréal; les membres du clergé présenteront leurs hommages à Sa Grandeur à la sacristie à l'occasion du onzième anniversaire de sa consécration épiscopale.

SAINTE-CROIX DU MONT, (Sœurs Grises).—Samedi, 3 mai, fête du Titulaire grand'messe et vêpres.

CARMEL.—Le 28 avril, prise d'habits.

SALLE D'ASILE, (rue Visitation).—Dimanche, 27 avril, Sa Grandeur Mgr de Montréal donnera le salut à 3 heures.

CONFIRMATIONS

Lundi, 28 avril. — Couvent d'Hochelaga.

Mercredi, 30 avril. — Mont Sainte-Marie.

LA VILLE DU PAPE.

Si blâmables, dit le *Journal de Rome*, que soient les journaux qui, pour faire parler d'eux, ont inventé la nouvelle du très prochain départ de Rome de Notre Saint-Père Léon XIII, ils n'ont cependant pas annoncé un fait qui soit en contradiction avec l'histoire merveilleuse de la Papauté. Les feuilles libres penseuses de divers pays qui se sont mises soudain à donner à notre bien aimé Pontife des conseils de prudence et se sont appliquées à montrer les conséquences irréparables, selon elles, d'une décision si importante, ont témoigné de nouveau de leur profonde ignorance. De la part de gens qui disent ne tenir compte que des faits, une si prompte assurance à déclarer que le Pape ayant quitté Rome n'y rentrerait jamais, est une preuve d'aveuglement extraordinaire. Maintes fois, les malheurs des temps ont voulu que le Chef de l'Eglise s'éloignât de la Ville Eternelle ; maintes fois il y est revenu triomphalement. De Très Saints Pontifes ont péri dans l'exil ; toujours leurs successeurs se sont assis sur ce, trône incomparable, aux acclamations du monde entier.

Au sixième siècle, Saint Silvère était outragé et enchaîné par Bélisaire, conduit en captivité à Patara, près de l'île de Palmaria, où il mourait de misère et de faim. Cent ans plus tard, Saint-Martin Ier était enlevé de Rome, transporté brutalement à Constantinople et, après d'horribles traitements, succombait dans la Chersonèse Taurique. Cent ans après encore, Etienne III allait en France demander l'appui de Pépin ; on sait dans quelles conditions il reprit possession de Rome. Dans la dernière année du huitième siècle, Léon III, victime d'un épouvantable complot, va rejoindre Charlemagne. L'entrevue de Paderborn est un des événements les plus imposants que l'histoire contienne ; quelques mois après Rome fêteait plus splendidement le retour de son Roi.

Que dire de la lutte gigantesque de Saint Grégoire VII contre l'horrible Henri IV ? Grégoire est mort à Salerne. Mais Victor III a régné dans Rome. Pascal II est entraîné hors de la Ville Eternelle par Henri V ; deux mois après, il y rentrait et il lui fallait une journée pour arriver à son palais, à travers les rangs innombrables du peuple enthousiasmé. Peu après, Gélase II, menacé par le même empereur, se réfugie à Gaète, puis en France, et succombe à l'abbaye de Cluny : son successeur, Calixte II, a régné dans Rome. Innocent II demande aussi un asile à la fille aînée de l'Eglise : il revient à Rome au milieu de transports que Saint Bernard décrit avec des larmes de joie. Alexandre III s'éloigne devant Barberousse ; il est reçu à Montpellier par les ambassadeurs du roi de France et du roi d'Angleterre ; il revient de Paris à Rome en triomphateur. Fugitif de nouveau, il est bientôt de nouveau victorieux et dompte Barberousse. Innocent IV, en butte à la per-

versité de Frédéric II, se réfugie en France (toujours la France !) convoque le premier concile de Lyon et prépare la septième croisade : il rentre à Rome. Alexandre IV est obligé d'aller chercher un refuge à Viterbe ; pendant trop longtemps, le Chef de l'Eglise réside hors de la Ville Eternelle ; mais Boniface VIII a régné dans Rome. Survient l'horrible sacrilège d'Anagni, puis la translation du Saint-Siège à Avignon : mais 60 ans après Urbain V régnait dans Rome. Il en sort de nouveau : mais bientôt Grégoire XI, appelé par Sainte Catherine de Sienne, se met en route, est transporté sur un navire que lui a offert la république de Florence et fait son entrée triomphale dans Rome.

Il faut bien finir cette nomenclature des vicissitudes et des vicissitudes de l'Eglise qu'on ne saurait donner ici complètement. L'exil et la mort de Pie VI, l'exil et la captivité de Pie VII, l'éloignement de Pie IX sont suivis du triomphe de la souveraineté pontificale dans Rome.

Aucune histoire n'a des enseignements si clairs. Que Léon XIII s'éloigne de Rome, ou bien y supporte longtemps encore avec héroïsme le plus dur emprisonnement, l'avenir de la Papauté est révélé ; elle vaincra. Pourquoi la force irrésistible qui a procuré tant de fois les salutaires, les magnanimes revanches de la justice, aurait-elle disparu ? Les souverains schismatiques qui, après avoir outragé la majesté et la personne du Vicaire du Christ, succombaient devant leur victime d'un jour n'étaient ni plus méchants ni moins perfides que les despotes suscités par la libre pensée. Ils sont tous destinés aux mêmes défaites.

Malgré le mal affreux que la Révolution a fait au monde entier, malgré les divisions qu'elle a enfantées, le péril suprême tend déjà à rapprocher les hommes de bonne volonté ou simplement clairvoyants. L'ordre social est en danger, parce que tous les droits sont méconnus ou menacés. Tous les yeux cherchent un représentant irrécusable du droit ; ils se fixent d'instinct sur un captif : le Pape. Le sentiment universel comprend que l'appui suprême contre le bouleversement des lois fondamentales c'est une prison : c'est le Vatican.

Sous l'impression des menaces terribles lancées par des bandes perverses, le monde s'est demandé à quel principe il pourrait recourir et il a tressailli en entendant la voix infaillible de la chaire de vérité. La Rome chrétienne a le gouvernement moral de l'humanité, comme l'ancienne Rome en avait le gouvernement politique. L'humanité le sent même quand elle croit pouvoir le nier. Eclairée par la lumière qui annonce l'orage, elle se retourne promptement, elle court à la délivrance de celui qui la sauvera. Les magnifiques paroles que Louis Venillot écrivait il y a vingt-cinq ans résument les certitudes des chrétiens :

“ Le Pape est revenu de Gaète comme il était revenu de Fontainebleau, comme il était revenu d'Avignon, comme il était sorti des catacombes, et de toutes ses captivités. Il est revenu dans sa ville

qui meurt sans lui ; il est remonté sur son trône. Ce trône dénué de remparts visibles, la force n'a pu l'usurper, ni la ruse le surprendre, ni le temps le dissoudre ; les conquérants n'ont pas su s'y cramponner ; plus fort que les siècles, plus fort que les délires du monde, il a résisté à tous les torrents qui ont roulé sur la terre, emportant les institutions, les empires et les peuples. ”

Que notre Très Saint Père Léon XIII se sacrifie, dans la prison ou dans l'exil, au salut de l'humanité ; qu'il aille lui-même offrir à une nation l'incomparable honneur de le protéger, ou que les peuples s'unissent pour réparer l'attentat qu'ils expieraient s'ils le laissaient impuni, l'issue de la lutte de la justice et de la vérité contre la violence et le mensonge est certaine : le Pape régnera dans Rome.

ROME.

LE CONSISTOIRE.

Dans les consistoires tenus les 24 et 27 mars dernier, N. T. S. P. le Pape a créé cardinaux le patriarche de Lisbonne et l'archevêque de Naples.

Le Saint-Père a proposé les églises suivantes :

Eglise cathédrale de Cadix, Mgr Vincenzo Calvo y Valero.

Eglise cathédrale de la Rochelle, Mgr Pierre-Marie-Etienne-Gustave Ardin.

Eglise cathédrale d'Amiens, Mgr Jean-Baptiste-Marie-Simon Jacquenet.

Eglises cathédrales unies de Calahorra et Calzada, Mgr Antonio Maria Cascajares y Azara,

Eglise cathédrale d'Angola, Mgr Antonio Tomaso De Silva Leitao e Castro.

Eglise cathédrale de Gap, R. D. Jean-Léon Gouzot, diocésain de Périgueux, chanoine archiprêtre de cette cathédrale.

Eglise cathédrale d'Oran, R. D. Noël-Victor Goussail, curé du diocèse de Constantine.

Eglise cathédrale de Santander, R. D. Vincenzo Jacopo Sanchez y Castro, chanoine théologal de Léon.

Eglise cathédrale d'Oviedo, le R. P. Fr. Raimondó Martinez y Vigil, de l'ordre des Frères prêcheurs.

Eglise Cathédrale de Saint-Jacques du Cap-Vert, le R. D. Joachim-Auguste de Barros, curé de Saint-Sauveur de Tarquedá.

Eglise cathédrale de Namur, le R. D. Edouard-Joseph Bélin, chanoine doyen de la cathédrale de Tournay.

Eglise cathédrale de Cordoue, le R. P. Fr. Juan da Capistrano, ministre provincial à Buenos-Ayres, des Mineurs Observants.

Eglise titulaire épiscopale de Lero, D. Crescenzo Carrillo y Ancona, vicaire général de Mérida.

Eglise titulaire épiscopale de Danaba, R. P. Fr. Mariano Markowicz, du diocèse de Vrhbosna, de l'ordre des Mineurs Observants, curé de Dolac (Travniki).

Eglise titulaire épiscopale d'Anastasionolis, D. Charles Schwarz, député auxiliaire de l'Em. cardinal Frédéric-Joseph Schwarzenberg, archevêque de Prague.

Eglise titulaire épiscopale de Philomélie, D. Elie Nezveda, chanoine de la cathédrale de Vaccia, vicaire général de ce diocèse, auxiliaire de Mgr Antoine-Joseph Peibler, évêque de Vaccia.

Eglise titulaire épiscopale de Tabarca, P. Fr. Bernardin di Milia, de l'ordre des Mineurs Capucins, et délégué apostolique de l'archidiocèse de Milia.

Sa Sainteté a ensuite notifié l'élection des églises suivantes faite par Bref :

Eglise titulaire archiépiscopale de Cirra, Mgr Nicolas Adames, évêque démissionnaire de Luxembourg.

Eglise titulaire archiépiscopale de Salamine, Mgr Patrice John Ryan, coadjuteur avec future succession de Mgr Peter Richard Henrich, archevêque de Saint Louis (Etats-Unis d'Amérique).

Eglise titulaire archiépiscopale de Sirace, Mgr Adam Claessens.

Eglise métropolitaine de Sydney dans la Nouvelle-Galles, Mgr Patrice Francis Moran.

Eglise métropolitaine de la Nouvelle-Orléans dans la Louisiane, Mgr François-Xavier Leray.

Eglise titulaire archiépiscopale d'Amida, le R. D. Beniamino Cavichioni, élu délégué apostolique dans les républiques de l'Equateur, de la Bolivie et du Pérou.

Eglise titulaire épiscopale de Joppé, Mgr Eugène O'Connell, évêque démissionnaire de Grass-Valley.

Eglise cathédrale de Mobile, dans l'Alabama, Mgr Dominique Manucy.

Eglise cathédrale de Haarlem (Hollande), le R. D. Gaspard Bottmann, directeur du grand séminaire.

Eglise cathédrale d'Hamilton (Canada), le R. P. Jack-Joseph Carbery, membre de la P. générale de l'Ordre des Frères-prêcheurs.

Eglise cathédrale de Luxembourg dans le grand-duché du même nom, le R. D. Jean Kappes, curé d'Esch-sur-Alzette.

Eglise cathédrale de Budweis (Bohème), le R. D. François-de-Paule, des comtes de Schönborn, camérier secret surnuméraire de Sa Sainteté.

Eglise cathédrale de Ballarat (Australie), le R. D. Jack Moore, vicaire apostolique.

Eglise titulaire épiscopale de Cissano, le R. P. Adrien Rouger, de la congrégation de la Mission, vicaire apostolique du Kiangsi méridional en Chine.

Eglise titulaire épiscopale de Bodona, le R. P. Rodolphe de Courmont, vicaire apostolique du Zanzibar.

Eglise titulaire épiscopale de Colofonia, le R. P. François-Xavier Riehl, vicaire apostolique de la Sénégambie.

Eglise titulaire épiscopale d'Abdera, le R. P. Alphonse de Vosse, vicaire apostolique de la Mongolie du sud-ouest.

Eglise titulaire épiscopale d'Eleuteropolis, le R. P. Théodore Hermann-Rutsès, vicaire apostolique de la Mongolie orientale.

Eglise titulaire épiscopale de Rosialia, le R. P. André Chinchon, des Frères prêcheurs, vicaire apostolique d'Emoy (Chine).

Eglise titulaire épiscopale de Gêrocésarée, le R. P. François-Xavier van Camelbeke, de la Société pour les missions étrangères de Paris, vicaire apostolique de la Cochinchine orientale.

Eglise titulaire épiscopale de Füssula, le R. P. Paul-Marie Reynaud, de la Mission, vicaire apostolique de Tche-Kiang, en Chine.

Eglise titulaire épiscopale de Canée, le R. D. Nicolas Donnelly, député auxiliaire de S. Em. M. le cardinal Edward Mac-Cabe, archevêque de Dublin.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ ET PROVINCIALE.

Les obsèques du R. P. Beaudry de la Compagnie de Jésus ont eu lieu samedi dernier à l'église du Jésus en présence d'une grande foule de fidèles venus pour rendre un dernier hommage à ce prêtre vénéré qui avait consacré sa vie à l'œuvre des missions et de la prédication.

Sa Grandeur Mgr de Montréal présidait l'office dit dans le chœur par un grand nombre d'ecclésiastiques de la ville et des paroisses environnantes. Après l'office, Sa Grandeur, assistée des RR. PP. Turgeon et Charaux, a célébré le saint sacrifice de la messe et a fait l'absoute.

Le R. P. Beaudry, décédé à l'Hôtel-Dieu, jeudi 17 avril, à l'âge de 71 ans, était né à Sainte-Hermine, diocèse de Luçon, France. Ordonné prêtre en 1837, il exerça pendant quelques années le saint ministère dans son diocèse puis entra dans la Compagnie de Jésus. Ses talents naturels, son zèle ardent, sa parole entraînant décidèrent ses supérieurs à l'envoyer au Canada, où il arriva en 1849. La plus grande partie de son temps fut employée à donner des missions dans les différentes paroisses du diocèse de Québec qui comprenait alors toute la partie est de la Province. Après avoir passé 16 ans dans le diocèse de Québec, le R. P. Beaudry fut envoyé en 1865 dans le diocèse de Montréal, et fut attaché à l'église du Jésus sur le point de s'ouvrir. Depuis cette époque, le rév. Père se prodigua dans les rudes travaux du missionnaire dans la ville de Montréal, et dans plusieurs autres villes de la province de Québec, d'Ontario et même des Etats-Unis.

C'est pendant le cours d'une mission, que, malgré sa santé pro-

fondément ébranlée, le R. Père avait voulu prêcher à Hochelaga, qu'il fut atteint de la maladie ; une congestion de poumons, à laquelle il a succombé.

La mort de ce vénérable prêtre si connu et si aimé de tous dans notre ville a produit une bien cruelle impression. On se redit les qualités et les vertus du défunt, tombé comme un soldat au champ d'honneur.

Nous nous associons de tout cœur aux lignes émues qui terminent la notice biographique que l'*Etendard* consacre au R. P. Beaudry :

“ Le Père Beaudry était orné à un haut degré de toutes les vertus et de toutes les qualités naturelles qui font le saint missionnaire. Plein d'aménité dans son commerce, de douceur et de force dans les œuvres du saint ministère, modèle de mortification et de régularité dans sa communauté, il a édifié et sanctifié, par son exemple comme par sa parole, tous ceux qui l'ont approché ; il a répandu partout la bonne odeur de Jésus-Christ ; et ce parfum continuera longtemps à perpétuer, au milieu de tous, le souvenir d'une vie apostolique employée tout entière à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Dimanche dernier a été tenue à l'issue des vêpres, au Cabinet de lecture paroissial, une nombreuse assemblée de la société de colonisation de la paroisse Notre-Dame.

Sur l'estrade avaient pris place MM. les abbés Sentenne et Girband, les honorables MM. Desnoyers et de Montigny, M. Auger, registrateur, et de Martigny, de la banque Jacques-Cartier.

M. le curé Sentenne a ouvert la séance en adressant à l'assemblée quelques paroles parties du cœur et empreintes du plus ardent patriotisme. Il a montré les grands avantages de la colonisation pour les Canadiens-Français, qui, avec la colonisation, n'auront plus besoin d'émigrer aux Etats-Unis. Là, ils sont obligés de travailler dans les manufactures, où ils perdent leur santé, celle de leurs enfants, et souvent, hélas, leur foi et leur religion, si au contraire, ils pouvaient aller dans le Nord, ils se trouveraient au sein d'une riche nature ; leur travail s'effectuerait à l'air pur des champs, et ils continueraient à être cette population saine et vertueuse dont s'enorgueillit le Canada. A Montréal, plus qu'ailleurs, on est intéressé à ce que la colonisation fasse de rapides progrès ; quand de nombreuses paroisses se seront élevées dans le Nord, avec des chemins de communication, les colons s'approvisionneront dans notre ville.

Au point de vue chrétien, travailler à la colonisation, c'est faire une œuvre méritoire ; car la colonisation se fait toujours avec le prêtre, qui le premier s'avance dans les terres. La colonisation sera, en outre, le débouché par excellence pour nos familles canadiennes, généralement si nombreuses. Elles ont été bénies de

Dieu, qui leur a envoyé un grand nombre d'enfants : et c'est ainsi que cette poignée d'hommes restée dans le pays après la cession à l'Angleterre a pu se développer avec une si étonnante rapidité, et n'a pas été submergée par cette émigration incessante qui se dirige de tous les pays vers le Canada.

Dans cette œuvre de la colonisation, il y a un établissement que nous devons tout spécialement patronner ; c'est l'Orphelinat agricole de Notre-Dame de Montfort. Tout le monde comprend les grands avantages qu'on en retirera pour l'éducation et la moralisation des enfants abandonnés ; et c'est surtout le diocèse et la ville de Montréal qui en bénéficieront, car leurs orphelins y trouveront place avant tous les autres.

M. le Recorder B. A. T. de Montigny a ensuite pris la parole. Selon lui, la colonisation est l'expression complète de cette noble devise des Canadiens : *Dieu et Patrie*.

La colonisation est synonyme d'agriculture, car c'est par elle qu'on ouvre de nouvelles terres à la culture. Encourager la colonisation c'est donc encourager l'agriculture, et en même temps travailler pour Dieu, car les agriculteurs sont essentiellement religieux ; ce sont eux qui ont gardé avec le plus de respect et de foi les principes de notre sainte religion. Encourager la colonisation est aussi une œuvre patriotique, car on remarquera que les hommes les plus remarquables qui ont dirigé nos populations, et qui ont su toujours réclamer le maintien de nos droits et de notre religion, sont sortis des agriculteurs.

Mais on ne doit pas s'en tenir à des encouragements platoniques ; on ne doit pas, comme à nos Saint-Jean-Baptiste, se contenter de faire de beaux et patriotiques discours, qui ont bien pour résultat, il faut le reconnaître, de cimenter l'union et de réveiller le sentiment patriotique ; ce sera la foi sans les œuvres. Il faut faire mieux, il faut agir ; c'est pour cela que nous sommes rassemblés.

Nous devons garder chez nous ces malheureux qui, si souvent, soit par suite de grèves ou de chômages, sont obligés d'émigrer aux États-Unis pour donner du pain à leur famille. Ils ne prennent ce parti qu'à la dernière extrémité, avec le plus grand déchirement ; ouvrons-leur des terres nouvelles, où, tout en gagnant sainement leur vie ils contribueront à la puissance de notre pays. Emparons-nous du sol, et nous serons toujours les plus forts ; nous avons de vastes terres à notre disposition, une nombreuse et forte population ; rien ne nous est donc plus facile ; nous n'avons qu'à nous donner de tout cœur, avec toute notre énergie à l'œuvre de la colonisation.

Et cette œuvre a une telle importance que les hommes les plus éminents se sont mis à sa tête. C'est d'abord notre vénéré Evêque, dont tout le monde connaît et apprécie le zèle et le dévouement pour ses diocésains ; ce sont les membres du clergé, de ce clergé si zélé, notre soutien dans tous les temps ; et ces hommes,

vous le savez, ne se remuent pas pour des idées creuses ; puisqu'ils marchent, nous devons les suivre ; et, en les suivant, nous sommes sûrs de ne pas mal faire. Le bon curé Labelle, dont le nom doit forcément arriver quand on parle de colonisation, va m'aider à caractériser d'un mot touchant l'action de ce clergé. C'était dans un voyage que je faisais avec lui ; nous étions arrivés à l'Assomption et j'eus l'honneur d'être invité à dîner au collège parmi plusieurs prêtres réunis en conférence ecclésiastique. Comme j'exprimais au curé Labelle mon admiration pour ces hommes venus de localités souvent éloignées pour fixer quelque point de doctrine et s'occuper du bien de leurs ouailles, il me répondit : *M'est avis qu'ils n'ont pas l'air de vouloir faire du mal au peuple.*

A côté de l'œuvre de la colonisation, il y a une œuvre, œuvre annexe : l'orphelinat agricole de Notre-Dame de Monfort. Un digne et charitable prêtre, M. l'abbé Rousselot, a eu la pensée de faire une œuvre utile aux enfants abandonnés, et qui fût exempte des inconvenients des écoles d'industrie et de réforme. Avec l'aide de quelques généreux citoyens, dont les noms sont connus et bénis de tous, il a fondé l'Orphelinat. C'est une œuvre excellente, et dont M. le magistrat de police, assis à mes côtés, et moi, par la nature de mes fonctions, nous pouvons mieux que personne attester l'utilité. L'œuvre de la colonisation aidera l'Orphelinat, et vous tous, rassemblés ici dans un but religieux et patriotique, vous l'aidez et vous ferez de la propagande en sa faveur. — Que de dépenses inutiles, sinon nuisibles, ne faisons-nous pas tous les jours ; faisons-en une, que l'on nous demande bien petite, pour la colonisation et l'Orphelinat agricole ; et nous répondrons ainsi par des actes à notre belle devise : DIEU ET LA PATRIE.

Ce beau discours de Son Honneur le Recorder a soulevé de nombreux applaudissements et a fait une profonde sensation.

M. de Montigny, secondé par l'honorable juge Desnoyers, a alors proposé que la présidence de l'assemblée fût offerte à l'honorable juge Mathieu en remplacement de M. le curé Sentenne, obligé de s'absenter pour affaires urgentes.

M. Mathieu, ayant accepté, a félicité le clergé de continuer l'œuvre commencée par leurs devanciers dès les premiers temps de la colonisation de notre pays. Il a constaté l'amour du Canadien pour sa paroisse et pour son clocher, amour qui est si grand que beaucoup refusent de s'expatrier, pour ne pas s'en séparer et que, s'ils consentent à partir, ils reviennent bien vite se replacer sous son ombre. L'honorable juge a fait ensuite un tableau très exact de la vie des villes, où chacun, pour vivre, est obligé de se heurter à quelqu'un ; où la lutte est continuelle entre le travail et le capital, tandis que le cultivateur, s'il est travailleur et économe, n'est jamais misérable et n'a qu'à lutter avec la Providence. L'orateur a ensuite constaté l'amour du Canadien pour la terre, amour semblable à celui que le campagnard français a pour sa terre. Il a

rendu la plus belle justice à l'agriculteur, en disant que c'était lui qui nourrissait le pays et qui faisait sa force.

En terminant, l'honorable juge a dit : " Ce mouvement vers la colonisation est un grand mouvement, je vous en félicite ; il réussira, soyez-en sûrs, si tous s'y mettent avec ardeur, et surtout si le clergé persévère.

M. S. Coté fut ensuite choisi comme secrétaire, et M. J. C. Auger, registrateur, comme zélateur général de la société de colonisation.

Après quoi on délivra des livrets de colonisation aux personnes présentes.

Ces livrets se composent chacun de dix feuillets, numérotés sur le talon et sur le feuillet, pour dix souscripteurs qui donneront le montant que leur dictera leur générosité, depuis dix centins et au-dessus par année, et deviendront ainsi membres de la société avec droit aux avantages spirituels de cette œuvre, applicables aux défunts. On ne saurait assez recommander ce dernier moyen de venir en aide à nos défunts et de les délivrer de leurs peines, tout en contribuant au progrès de la colonisation et au succès de l'œuvre des orphelinats agricoles, en particulier ! Il s'ensuit que chaque famille pourrait avoir un livret spécial pour ses membres défunts.

Les chefs de dizaine rempliront leurs livrets le plus tôt possible, et déposeront les sommes qu'ils auront reçues, entre les mains de M. Auger, au bureau d'enregistrement, no. 63, rue Saint-Gabriel, au deuxième étage, d'aujourd'hui au 1er Juillet prochain, depuis 10 h. A. M. à 5 h. P. M. Là aussi, ou à sa résidence No 859 rue Ontario, M. Auger est prêt à délivrer des livrets à toutes autres personnes qui voudront devenir chefs de dizaine, soit dames, messieurs ou jeunes gens. Sous peu une dame *Zélatrice générale* sera nommée, et les dames et demoiselles pourront alors s'adresser à cette dame ou à Mr. Auger indifféremment.

Mardi matin, à 5h et demie, selon un ancien usage, M. l'abbé Giband, escorté d'une trentaine de membres de l'Adoration nocturne, le président et vice-président en tête, est allé porter la sainte communion à 19 malades ou infirmes de la paroisse Notre-Dame.

Mercredi dernier, à 6 h. et demie, du matin est mort à l'infirmerie du Séminaire, M. l'abbé Regourd, SS., pendant qu'une dernière fois on récitait devant son lit les prières des agonisants. M. Regourd était confiné à l'infirmerie depuis le mois de septembre dernier, avec des alternatives de mieux qui lui permettaient de célébrer quelquefois la sainte messe.

Né en 1807 à Joyeuse, diocèse de Viviers (France), M. Regourd entra au séminaire de Saint-Sulpice en 1827 et fut ordonné prêtre le 28 mai 1831, jour anniversaire de sa naissance. Il fut successivement économiste aux séminaires d'Autun, d'Angers et de Toulouse.

A son arrivée en Canada en 1850, il fut employé au saint minis-

tère à la Paroisse. Il s'occupa beaucoup de l'établissement du Cabinet de lecture paroissial et rédigea pendant plusieurs années l'excellente publication : l'*Echo du cabinet paroissial*, dont il abandonna, à son vif regret, la rédaction quand il fut nommé curé de la paroisse Saint-Joseph.

En quittant Saint-Joseph, M. Regourd revint au séminaire, où il se consacra entièrement au saint ministère et surtout à la confession ; c'était sa plus grande préoccupation : aussi, la veille même de sa mort, dans son délire, demandait-il son surplis, et voulait-il se rendre à son confessionnal.

La charité de M. Regourd était excessive, son zèle inépuisable pour secourir et consoler les personnes affligées. Ses obsèques auront lieu ce matin samedi, à l'église Notre-Dame à 8 h. et demie.

Aujourd'hui samedi, fête de Notre-Dame du Bon Conseil, une des deux fêtes patronales de la Confrérie des "*Ave Maria*," une grand'messe sera chantée à l'église de Notre-Dame de Pitié à 7 heures. Les membres de la Confrérie peuvent gagner une indulgence plénière en remplissant les conditions ordinaires.

Demain dimanche, anniversaire de la translation des cendres de saint Vincent de Paul, communion générale des membres de la société Saint-Vincent-de-Paul à l'église de N.-D. des Anges, à 7 h. ; la quête sera faite, pendant la messe, par des membres de cette Société, au profit de l'œuvre.

Et le soir, à 2 heures, il y aura, au Cabinet de lecture paroissial, une assemblée générale des membres de cette Société, pour la reddition des comptes. La présence à ces deux réunions est requise pour gagner l'indulgence plénière accordée par N. S. P. le Pape.

Voici, d'après la *Minerve*, le résultat des élections du bureau de l'Union-Catholique pour l'année courante :

J. C. Auger, président ; M. Chaput, 1er vice-président ; O. Dupuis, 2me vice-président ; C. Ducharme, secrétaire ; L. A. Gendron, ass.-secrétaire ; E. Schmid, trésorier ; P. Bourke, bibliothécaire.

Mardi prochain, 29, aura lieu, à huit heures du soir, au Cabinet de lecture paroissial, un concert au bénéfice des jeunes aveugles de l'Asile Nazareth.

Le programme est des plus intéressants : orchestre, morceau de piano par un jeune aveugle, chanson comique, chœurs, panorama, telles sont les attractions offertes au public. Nous ne doutons pas qu'une assistance nombreuse ne réponde à l'appel fait en faveur d'une institution d'un si grand intérêt.

Le bien qu'elle fait est inappréciable ; mais il est malheureusement borné, faute de ressources. Tous les jours on est obligé de refuser de pauvres aveugles ; car on n'a pas de locaux pour les abriter, et

on ne pourrait les nourrir. Qu'on vienne donc à ce concert apporter son obole à cette œuvre si charitable, et on contribuera ainsi au soulagement de ces pauvres déshérités.

Sa Grandeur Mgr Taschèreau est partie mercredi dernier pour Rome.

Sa Grandeur Mgr l'évêque des Trois-Rivières vient de publier un mandement concernant la conversion des biens de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Les ordinations suivantes ont été faites la semaine dernière dans la chapelle du séminaire des Trois-Rivières, par Sa Grandeur Mgr. Lafèche :

TONSURE :—M. Mathieu Cavanagh, du diocèse de Saint-Augustin (Etats-Unis).

DIACONAT :—Révds PP. John Kiely, Hormisdas Caron et John Sinnette, de la compagnie de Jésus. MM. Téléphore Gravel, Eloïde Déguise, du diocèse des Trois-Rivières. M. John Lockney, du diocèse de Péorie (Etats-Unis).

Le lendemain, les Revds PP. John Kiely, Hormisdas Caron et John Sinnette reçurent l'ordre sacré de la prêtrise au monastère des Ursulines de cette ville.

MONSEIGNEUR SEGHERS EX-EVEQUE DE VANCOUVER.

Le *Courrier de Bruxelles* nous apporte les détails suivants d'une conférence faite à Bruxelles par Mgr Seghers :

“ On sait que le vaillant missionnaire gantois avait été transféré du siège de Vancouver à l'archevêché d'Orégon ; mais Mgr Seghers a obtenu de retourner auprès de ses ouailles premières ; et le territoire d'Alaska, qui s'étend jusqu'au pôle Nord, rentrera ainsi dans sa juridiction.

“ Mgr Seghers a expliqué à son nombreux auditoire le langage, les chants, les modes, les coutumes domestiques des tribus indiennes de l'Amérique du Nord. L'évêque missionnaire a noté, dans ses courses lointaines, plus d'un chant indigène, chant guerrier, chant du rameur, chant des petits enfants, tous d'une originalité frappante. Mgr Seghers, dont la voix est très belle, nous a donné une idée de cette musique primitive, après avoir revêtu, pour plus de couleur locale, le costume spécial qu'une température excessivement réfrigérante oblige à porter sous les latitudes arctiques : tunique en fourrure de renne, avec capuchon et chaussures de même pelletterie, avec des semelles en peau de loup marin.

“ Cette conférence a été des plus intéressantes. Elle nous

rappelle celles que faisait jadis feu le R. P. De Smet dans ses tournées en Europe. Nous espérons que la charité catholique à Bruxelles n'oubliera pas le missionnaire belge qui s'est voué à un si rude apostolat.

“ Sa Grandeur se propose de retourner dans son vaste diocèse, vers le mois de mai, après avoir visité Liège et Anvers. ”

UNE EGLISE EN INTERDIT.

M. l'abbé Audonnet, curé de Ménesplet, près Périgueux, France, ayant été condamné à la prison pour sa ferme résistance à la loi scolaire, ses paroissiens lui avaient fait une ovation triomphale à sa sortie de prison, et s'étaient rendus à l'église pour remercier Dieu du retour de leur pasteur et assister à la bénédiction du Saint-Sacrement.

Mais le maire, un bon radical celui-là, ne l'entendait pas ainsi ; il envahit l'église, ceint de son écharpe, et requit même les gardarmes pour empêcher qu'on sonnât les cloches.

Devant les scènes scandaleuses suscitées par cette prétention du maire, Mgr de Périgueux a jugé nécessaire une réparation qui sera un grand exemple ; il a mis l'église en interdit pour quinze jours.

Voici les conséquences de cette interdiction annoncée en chaire par le curé doyen :

“ M. l'abbé Audonnet, en disant sa messe, a couronné les saintes espèces, de sorte que le Saint-Sacrement n'est plus dans l'église, on va dépouiller l'autel de ses ornements, et on laissera la porte du tabernacle ouverte. Les cloches resteront silencieuses, les portes de l'église seront fermées, et ne s'ouvriront sous aucun prétexte jusqu'au jour de la réconciliation de l'église. Si, pendant ce laps de temps, un enfant vient à naître, on le présentera, au baptême, dans l'église la plus rapprochée du lieu de la naissance. S'il y a un malade à administrer, M. le curé ira chercher le viatique dans la paroisse voisine. Si un décès se produit, comme on ne peut, de quinze jours, célébrer d'obsèques religieuses, le mort sera porté directement au cimetière, sans l'assistance du prêtre, à moins que la famille ne préfère le faire inhumer dans la paroisse voisine. ”

L'émotion était très vive pendant la lecture de ces prescriptions ; elle est devenue inexprimable pendant le dépouillement de l'autel ; et lorsqu'on a fait sortir les fidèles de l'église, la plupart pleuraient à chaudes larmes, d'autres avaient l'air atterré, quelques-uns se cramponnaient aux chaises, suppliant qu'on leur laissât le temps de faire une dernière prière. Enfin on a pu fermer les portes de l'église et les clefs ont été remises au curé.

La population est indignée contre le maire, à cause de ce malheur. Cette mesure de Mgr de Périgueux a produit une impression salubre, et donnera à réfléchir à ceux qui voudraient imiter le maire de Ménesplet.

UNE VISITE A L'ABBAYE DE SOLESMES, FRANCE.

Les révérends pères Bénédictins de l'abbaye de Solesmes ont été expulsés après un siège en règle. Voici quelques détails qui ne manquent pas de piquant, donnés par un voyageur qui a visité dernièrement l'abbaye en en faisant le tour à l'extérieur—parce que, pour y entrer, il faut être crocheteur.

“ Il n'est pas exact, comme on l'a prétendu, que tout le monde ait été expulsé. Les corbeaux du Mont-Cassin n'étaient pas compris dans le décret d'expulsion : Ils ont été laissés dans leur cage, et les propriétaires de l'abbaye sont autorisés à les nourrir, par l'intermédiaire des gendarmes. C'est-à-dire que, chaque jour, un frère lai—le frère Julien—apporte la pitance destinée aux corbeaux, mais il lui est interdit de franchir le seuil de l'abbaye.

“ Il sonne à ce qu'il reste de porte, et un gendarme de la garnison vient recevoir les vivres, qu'il remet à leurs destinataires,—probablement après avoir vérifié si ces provisions ne renferment rien de contraire aux règlements du ministre de l'intérieur. C'est à peu près la seule distraction des infortunés gendarmes que le gouvernement entretient dans l'abbaye de Solesmes.

“ Cinq gendarmes pour garder deux corbeaux ! Cinq gendarmes dont un brigadier,—touchant chacun un supplément de solde de 1 franc par jour,—tandis qu'il en manque dans les brigades pour donner la chasse aux vagabonds et aux voleurs !

“ Mais s'il est permis aux bénédictins expulsés de nourrir leurs corbeaux, à leurs frais, bien entendu, et par le ministère de la gendarmerie, il leur est interdit de cultiver leurs terres et leur jardin. Tout est en friche.

“ L'eau filtre à travers les toitures, les murs se crevassent et tout prend un aspect lamentable de ruines abandonnées,—ruines dans lesquelles quatre gendarmes et un brigadier dorment douze heures par jour et passent les douze autres à se demander ce qu'ils font là.

“ Heureusement qu'ils ont les corbeaux pour se distraire, et que leur présence distrait un peu les corbeaux.

“ Mais c'est égal, user pour sept à huit cents francs de gendarmes par mois, à seule fin de garder deux corbeaux et d'empêcher des propriétaires de rentrer chez eux, de cultiver leurs champs et de réparer leurs toits, il faut venir en France, en 1884, pour voir ces choses-là.”

SEPT ANS.

Aujourd'hui, tu le sais, mon Denis, tes sept ans
Finissent de sonner ; c'est bien beau ; car cet âge
N'est plus l'âge marqué pour les petits enfants.
Il faut étudier, être bon, être sage.

De ses heures déjà il faut faire un partage.
Les livres d'un côté, de l'autre les joujoux.
Il faut bien prier Dieu pour sa mère, pour tous ;
Il faut aimer celui qui souffre, il faut sourire
Au pauvre en lui donnant une part de son pain ;
Ne jamais se moquer, et ne jamais médire
De celui qui nous tend la main.

Il faut sans s'arrêter aller droit à l'école,
Bien savoir sa leçon, écouter la parole
Du maître et retenir tout ce qu'il vous apprend :
C'est ainsi qu'on s'instruit, et que l'on devient grand.
Lorsqu'on est à jouer et qu'on a fait sa tâche,
Il ne faut pas, enfant, bouder au moindre mot ;
Il ne faut pas frapper les faibles, car c'est lâche,
Ni pleurer pour des riens, c'est ridicule et sot.

Il ne faut pas troubler, à la saison nouvelle,
Les nids cachés sous les buissons ;
Les oiseaux sont à Dieu qui fait croître leur aile,
A Dieu qui bénit leur chanson.

Enfin, lorsque l'on a sept ans et qu'on veut, comme
Les autres mériter de devenir un homme,
On ne doit pas trembler lorsqu'on est seul la nuit,
En montant l'escalier dont craque un peu la rampe ;
Ni pâlir en voyant un insecte qui rampe ;
Ni crier quand les rats aux greniers font du bruit,
Ni sous la couverture ensevelir sa tête
Quand le vent souffle et que les chiens,
Epouvantés par la tempête,
Hurlent et brisent leurs liens.

L'enfant, lorsqu'il a bien prié, lorsque sa mère,
En le baisant au front, a fermé son rideau,
Peut s'endormir joyeux, nulle pensée amère
Ou terrible ne doit tourmenter son cerveau.
Tout cela, tu le voudras faire ;
Oui, ce sera ta grande affaire,
N'est-ce pas, mon enfant chéri,
Maintenant que cette journée
A sonné ta septième année
Et que ta mère t'a souri ?

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER.

Une dépêche de Londres annonce la mort de Mgr. Robert Bicketheth, évêque de Ripon, à l'âge de 67 ans.

— Le nom de Son Em. le Cardinal Manning, venant immédiatement après celui du Prince de Galles dans l'énumération des membres de la commission royale chargée de faire une enquête sur les logements des pauvres, a mis de mauvaise humeur Lord Browne, le représentant de l'intolérance orangiste. Il a protesté à la Chambre des Lords; mais sa protestation a été facilement mise à néant par le sous-secrétaire d'État, le comte Dalhousie, qui s'est contenté, pour toute réponse, de lui citer de nombreux précédents. La majorité de la Chambre des Lords a montré par son attitude combien elle désapprouvait cette inconvenante protestation.

— L'exposition des Quarante Heures, instituée par le Cardinal Wiseman, a été cette année, comme les années précédentes, l'occasion, pour les églises de Londres, de déployer toutes les splendeurs du culte. Le chant a surtout été remarquable dans l'église des Carmes dans Church street. Les protestants qui suivaient ces offices ont été profondément émus, et sur le visage de plusieurs on voyait couler des larmes.

— Les progrès faits par le catholicisme en Australie dans dix ans ont été très rapides. En 1873, les catholiques étaient 44,828; en 1883, ils sont 78,516. Les églises et chapelles, en 1873, étaient 82; en 1883, il y en avait 126. Les écoles catholiques, en 1873, s'élevaient au chiffre de 52; en 1883, à 108. Les élèves de ces écoles, qui, en 1873, étaient 7,297, en 1883, arrivaient à 15,026.

Voilà encore un bienfait dont le gouvernement britannique est redevable à ces missionnaires envoyés et soutenus par la Propagande.

* * *

Les *Missions catholiques* nous donnent, sur les massacres des chrétiens au Tonkin, de bien tristes renseignements. Le gouvernement annamite, furieux de ce qu'il considérait comme l'asservissement de son pays à la France, avait ordonné, après la prise de Son-Tay, aux gouverneurs des provinces de Tonkin non occupées par les Français, de massacrer les chrétiens. Par suite de cet ordre, dans plusieurs provinces, comme en Thonh-Hou et chez les sauvages du Laos, il y a eu d'horribles scènes, des chrétiens massacrés par centaines. Le R. P. Hoc, prêtre annamite, a été décapité; beaucoup de ses néophytes ont été brûlés autour de son cadavre dans une église. Le P. Pinabel a été délivré d'une mort certaine après de longs jours de supplice.

A Madagascar, par contre, les nouvelles sont consolantes. Les catholiques peuvent toujours se réunir, le dimanche, dans la principale église de Tanararive, la capitale. Les anciens élèves des PP. Jésuites président aux cérémonies. Ils font le catéchisme, baptisent les nouveaux-nés et assistent comme témoins aux mariages.

* * *

Ce n'est pas seulement en France et aux Etats-Unis que les écoles athées produisent les fruits les plus amers d'immoralité. En Allemagne il en est de même; aussi voyons-nous des plaintes nombreuses s'élever contre ce système d'éducation. Les directeurs des lycées, eux-mêmes, adressent des circulaires aux parents pour leur signaler les désordres qui règnent dans ces établissements et les prier d'user de leur autorité sur leurs enfants pour tâcher d'y porter remède. Ils n'hésitent pas à déclarer que l'immoralité dont ils se plaignent est le résultat du système Falk qui a inauguré le mépris de la religion dans ces lycées, où on enseigne le grec, le latin, l'hébreu et mille autres choses, hormis les devoirs envers Dieu et l'Eglise.

Ces plaintes, véritables cris d'alarme, auront d'autant plus de retentissement que les Allemands ont sous les yeux des exemples des sacrifices et des vertus que seule peut inspirer notre sainte religion.

Ces exemples leur sont donnés, par des Sœurs de Charité qui, profitant de la loi de 1880, ont fondé cinquante-cinq nouvelles maisons. Elle répandent tant de bienfaits, elles soulagent de si grandes misères, elles donnent leurs soins à de si nombreux malades de toutes les religions, qu'un comité composé de neuf membres, tous protestants, a été formé pour les aider dans leur œuvre. Dans l'appel que ce comité fait à la charité publique, on lit ces paroles: "Les Sœurs de Charité soignent les malades et secourent les indigents. Tout le monde sait qu'elles mènent une vie de dévouement et de sacrifice. C'est pourquoi nous invitons nos concitoyens à leur fournir les moyens de remplir la tâche qu'elles se sont imposée."

Pourrait-on faire de ces saintes filles un plus bel éloge; surtout quand ce sont des protestants qui le leur adressent. Dieu les récompensera, nous l'espérons, en permettant que l'exemple de leurs vertus ramène à lui une grande partie de ces frères séparés.

LE PREMIER SYNODE DE CARTHAGE a été solennellement terminé, le jeudi 31 janvier, dans la chapelle du séminaire Saint-Louis de Carthage, et Son Em. le Cardinal Lavignerie a promulgué les statuts du vicariat apostolique. Soixante prêtres entouraient le cardinal. Tous étaient heureux et fiers de penser qu'ils devaient travailler à défricher ce champ dévasté et faire sortir de ses ruines une des plus florissantes Eglises des premiers siècles.

A dix heures du matin, le clergé s'est réuni dans une vaste salle du séminaire, où le cardinal, ayant revêtu les ornements pontificaux, a entonné les litanies des saints d'Afrique composées pour la circonstance. Au chant de ces litanies, dont les invocations ont réveillé les échos de cette terre que tant de martyrs avaient arrosée de leur sang, la procession s'est développée solennellement sous les splendides arcades qui conduisent à la chapelle.

Après la messe, le cardinal, dans un éloquent discours vibrant

d'émotion, fait part à son auditoire de ses espérances pour la résurrection de l'Eglise de Carthage. Il cite et commenté un document pontifical, émanant d'un saint Pape du onzième siècle. Saint Léon IX, s'adressant à deux évêques africains, leur écrivait ces remarquables paroles : " Il est hors de doute qu'après le Pontife romain, le premier archevêque et le grand métropolitain de toute l'Afrique est l'évêque de Carthage. Ce dernier ne peut être dépouillé, en faveur de quelque évêque d'Afrique que ce soit, de ce privilège qu'il a reçu du Saint-Siège apostolique et romain ; mais il le conservera jusqu'à la fin des siècles, et tant que le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ sera invoqué en Afrique, soit que Carthage reste abandonnée, soit qu'elle ressuscite un jour dans sa gloire."

Par une coïncidence providentielle, saint Léon IX était Français, il était évêque de Toul, il l'est même resté, suivant une pratique adoptée par quelques-uns de ses successeurs, après qu'il fut devenu Souverain-Pontife et jusqu'à sa mort. Or, Mgr Lavigerie occupa le siège de Toul, aujourd'hui uni à celui de Nancy, et c'est de là qu'il est parti, il y a seize ans, pour venir évangéliser l'Afrique et, de proche en proche, s'asseoir sur le siège de saint Cyprien dont saint Léon IX a affirmé les privilèges.

En terminant la réunion synodale du 31 janvier, l'éminentissime cardinal, après avoir pris l'avis de son clergé, a déclaré que le moment était venu de s'adresser au Saint-Siège pour obtenir la restauration de l'Eglise métropolitaine de Carthage.

SOEUR DE CHARITÉ

II

Douze années après l'époque dont je viens de parler, le 25 juin 1848, je me dirigeais rapidement avec les bataillons qui m'étaient confiés, vers l'Hôtel-de-Ville de Paris, en suivant les quais.

L'émeute avait pris son plus terrible développement.....

Dans une cour humide et sombre, sur de la paille ensanglantée, des Sœurs de charité avaient établi une ambulance. Elles ignoraient auquel des deux partis appartenait ce coin de terre. Agnouillées près des blessés, soldats, gardes mobiles, insurgés ou gardes nationaux, elles les pansaient tous en priant Dieu. Mornes, accablés, ces hommes, tout à l'heure si terribles, s'abandonnaient aux soins de ces pauvres filles.

En ce moment deux soldats de la ligne apportaient un pauvre petit garde mobile dont l'épaule était brisée par une balle, et qui jetait de lamentables cris. C'était un enfant de seize ans, aux yeux bleus, aux blonds cheveux, au frais visage.

Une sœur de charité, courbée sur un insurgé mourant, se leva soutint le jeune homme dans ses bras et déchira vivement sa tunique. Elle tenait encore l'uniforme de l'enfant dans ses mains.

lorsqu'une bande d'insurgés fit irruption dans la cour. Le chef, vêtu d'une blouse bleue, portait un couteau de chasse à sa ceinture rouge, un mouchoir roulé autour de sa tête ; sa bouche, noircie par la cartouche, lui donnait un étrange caractère de férocité.

Il vit avant tout l'uniforme du garde mobile aux mains de la sœur de charité. Celle-ci me tournait le dos et son visage m'était caché.

« Traître, s'écria l'insurgé, tu vas mourir !

Alors il se jeta sur le garde mobile. L'enfant de Paris, couché sur le dos, se releva, cherchant à écarter la lame du couteau de chasse. L'homme avait jeté à terre son fusil déchargé.

Se redressant, la sœur fit le signe de la croix et se plaça devant l'insurgé. Mais ce n'était plus un homme ; la vengeance, l'ivresse peut-être l'aveuglaient, et il frappa la sœur de charité du fer de son couteau. Elle chancela et tombant à genoux près du garde mobile, elle voulut le protéger encore de son corps, car déjà le fer se levait pour la seconde fois.

Alors un garde national de province s'élança entre la sœur et l'insurgé. D'un coup de baïonnette il l'étend à ses pieds tandis que la lame du couteau dirigé vers la sœur vient se briser sur sa giberne.

Des deux côtés la fusillade commence ; on tire à bout portant, on combat corps à corps, et bientôt la fumée devient si épaisse qu'on ne distingue plus les amis des ennemis. Mais pas un cri, pas un mot. Cela ne dure que deux minutes, mais deux terribles minutes !

La charge se fit entendre du côté des nôtres, et puis le pas gymnastique ; des chasseurs à pied parurent à l'extrémité de la rue. Les insurgés se retirèrent en désordre.

Balayée par la brise, la fumée commençait à s'élever ; entre deux nuages blancs qui tourbillonnaient, je vis la sœur Marthe à genoux, du sang sur la poitrine, le visage calme. Debout auprès d'elle, appuyé sur son fusil, je vis l'ex-cavalier Joseph Meyer.

Dieu avait permis que la sœur de charité sauvât le soldat et que le soldat sauvât la sœur de charité.

Avant son départ de Paris, lorsque la lutte fut terminée, je revis Joseph Meyer, que longtemps j'avais cru mort. J'appris de lui comment, à force de veilles, de soins, de charité de prières, charité de fleurs, charité de paroles, charité de larmes, charité d'espérance, sœur Marthe lui avait rendu la vie.

Les secours de la science eussent été impuissants ; les larmes de la famille eussent été insuffisantes ; la charité accomplit le miracle.

Joseph Meyer reprit enfin la route du village, emportant au fond de son porte-manteau de cavalier l'image de saint Joseph, grossière image en plom̄ que sœur Marthe avait fait bénir. Dans ce porte-manteau la sœur glissa de gros bas de laine pour que le voyageur n'eût pas froid en traversant les Vosges.

« Joseph, lui dit-elle, le jour de son départ, Joseph, soyez toujours charitable. »

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.
11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

Azeline Larose, épouse d'Onésime Tremblay.—Henriette Bazinet, épouse Jeannotte.—Pierre Labelle.—Adeline Baillargeon, Vve L. Tremblay.—Josef, hte Racicot, épouse de L. Pigeon.—Louis Henri Hubert.—Elizabeth Mewelly, Vve de Martin Trancy.—Elmire Dufault.—F. X. Payette.—Mary Peresa Bowthers.—Marie Louise Lalonde épouse de Philippe Chaput.—Joseph Moquin.—Philomène Nantelle, épouse d'Emile Johnson.—François d'Assise Géroir.—Sophie Lacas, épouse d'Etienne Thibault.—Frédéric Belisle.—Rose de Lima Marsouin.—Napoléon Garnot dit Brindamour.—Stanislas Boudreau.—David François Gravel.—Délia Champagne.—Marguerite Gagné.—Edouard Nolè.—Thomas McCarthy.—Olive Senécal, épouse de Roch Beaudoin.—Dieudonné Oueller.—Hélène Giroux.—Louis Proulx.—Marguerite Talbot.—Pierre Desjardins.—Sophie Bélanger.—Jeséphine Béclair.—Nazaire Landry.

DE PROFUNDIS.

A MM. LES CURES.

LES PENTURES A RESSORT DE GIERS

Sont faites d'après un nouveau système; la plus grande force étant produite quand la porte est fermée; ne faisant pas de bruit, très durables; sont bien exactement l'Article requis pour Portes d'Eglises ou autres édifices publics. Références permises: MM. les curés de Saint-Patrick, Oka, Sorel, Sainte-Julie de Sommerset, Saint-Guillaume d'Upton, Saint-Barthélemy, Saint-Athanase; le Grand Séminaire, le

Maitre de Poste de Montréal et nombre d'autres. En vente à Montréal chez le seul agent,

L. J. A. SURVEYER

188 RUE NOTRE-DAME, (En face du Palais de Justice.)

LE GRAND VATEL

RESTAURANT

26 RUE SAINT-JACQUES 26

REPAS A TOUTE HEURE.

Cet établissement est fréquenté par l'élite de la société; par les membres du Clergé que leurs affaires appellent à la ville; par la magistrature, les professions libérales et le haut commerce.

SERVICE PROMPT ET POLI.

JOSEPH RIENDEAU, Propriétaire.

FERRAULT & MESNARD,

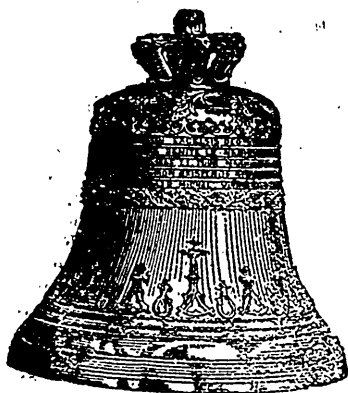
ARCHITECTES

93, 99 Rue Saint-François-Xavier, 93, 99

Boite 1414, P. O.

MONTREAL.

GRANDE FONDERIE DE CLOCHES



BURDIN Aîné

Rue de Condé, 28

LYON, FRANCE.

Représentée à Montréal par M. R. Doullac, 229 Notre-Dame

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Décorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux, Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire, Etc.

Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main des modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etat-Unis, en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU

221 NOTRE-DAME CENTRE 231

MONTRÉAL.

GABOURY & GADIEUX

ENTREPRENEURS ; d'Eglises, Couvents, résidences, à la Campagne et à la Ville.

REPARATIONS Exécutées à bref délai à PRIX MODÉRÉS.

137 ET 139 RUE VISITATION 137 ET 139
MONTREAL.

QUATRE PREMIERS PRIX À L'EXPOSITION PROVINCIALE DE QUEBEC.

POUR IMPRIMERIE ET RELIURE

DE

EUSEBE SENECAI & FILS

No. 10, Rue Saint-Vincent Montréal

On exécute à cet établissement toute espèce d'ouvrages, tels que :

LIVRES, JOURNAUX, REVUES PERIODIQUES, MUSIQUE,
PAMPHLETS, PROSPECTUS, CIRCULAIRES, BLANCS D'ASSURANCES
PETITES AFFICHES, BLANCS DE BANQUE, BLANCS DE COUR.
BILLETS DE RECUS FACTUMS, PLACARDS, ETC.
BILLETS DE CHARGEMENTS, CATALOGUES D'AFFAIRES
CARTES DE VISITES, LETTRES FUNÉRAIRES.

LE TOUT EXÉCUTÉ AVEC ÉLÉGANCE ET PROMPTITUDE.

A des Prix très-réduits.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LANTHIER & Cie.,

271, Rue Notre-Dame.

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc.—Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir.—Les prix varient selon la qualité de l'article.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18'

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantit la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

111, RUE SAINT-LAURENT

Coin de la rue Lagacheitière

MONTREAL.

ARCAND FRERES

Marchands de Nouveautés

MAGASIN A UN SEUL PRIX

Spécialité pour les Manteaux de Dames et Habillements de Messieurs.

W. ARCAND, Tailleur.

LOUIS MONETTE

BOUCHER

EN GROS ET EN DETAIL

Fournisseur de plusieurs communautés religieuses de cette ville

Marché Ste-Anne, Etal 13 et 14

MONTREAL.

Roast-Beef, Steaks, Veau, Mouton, Langues et viandes salées au goût des acheteurs.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chemiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

LUCIEN BENOIT

ENTREPRENEUR

d'autel, chaires, Chemins de Croix, sculptures, dorures et peintures et tous objets servant surtout au décor d'église et au besoin du culte.

No 302½ Rue Amherst

Résidence privée

No 331 Rue Amherst

MONTREAL.

MENEELY BELL COMPANY

A TROY; ETAT DE NEW-YORK.

Spécialité de CLOCHES et de CARILLONS

POUR LES EGLISES

FABRIQUE GARANTIE

Catalogue illustré envoyé sur demande, gratis.

S'adresser : **CLINTON H. MENEELY BELL COMPANY,**
Troy N.-Y. U.S. A.

J. B. RICHER

MARCHAND

D'ÉPICERIES, LIQUEURS, ETC.,

BEURRE, THE,

VINS, BIERRE ET PORTER

UNE SPÉCIALITÉ

Coin des rues Lagayette

— ET —

ST-CHARLES BORROMÉE.